

Règlement :

1 - PARTICIPATION

Épreuve ouverte à toute personne âgée de 17 ans en 2026. Pour les jeunes de 17 ans en 2026 à moins de 18 ans le jour de l'épreuve, une autorisation parentale sera demandée. Ils ne pourront pas participer au grand parcours de 152 km. Les U19 2^{ème} année licenciés FFC et autres fédérations sont autorisés sur n'importe quel parcours avec autorisation parentale pour les mineurs au jour de l'épreuve.

2 - INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne sur le site Internet www.sportsnconnect.com jusqu'au vendredi 15 mai minuit. Inscription possible la veille et le jour même de la course avec une majoration de 10€. L'engagement est ferme et définitif. Tout désistement pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement.

3 - DROITS D'ENGAGEMENT

Parcours Cyclosportifs : 40€ licenciés FFC, autres 45€. Le tarif comprend un produit énergétique et un lot de produits régionaux. **Les personnes inscrites avant le 17 mars 2026 se verront offrir une paire de gants d'été et une paire de chaussettes ainsi qu'une remise de 5€ sur l'inscription.**

4 - DOSSARDS PRIORITAIRES

Les leaders de chaque catégorie ainsi que les coureurs FFC Elite Hommes et Dames

5 - RETRAIT PLAQUE VELO

Retrait la veille de 14h00 à 20h00 et le jour de l'épreuve de 6h30 à 8h00 au Centre de Congrès l'Etoile, avenue Pierre Brossolette à Gréoux-les-Bains. Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité et de votre licence ou certificat médical.

6 - DEPARTS

Le départ du 152 km (dénivelé 2150m) sera donné à 8h30, le 105 km (dénivelé 1350m) à 8h45 et le parcours cyclotouriste de 80 km (dénivelé 915m) à 9h00.

7 - BARRIERES HORAIRES ET CONTROLES

Tout coureur pris en infraction sera disqualifié. Les véhicules balai rouleront sur la base de 20 km/h sur les 2 parcours. Tout concurrent dépassé sera déclaré hors course. Il rendra son dossard, mais pourra poursuivre sa route sous son exclusive responsabilité.

8 - OBLIGATIONS

Se conformer strictement au Code de la Route ainsi qu'aux éventuels arrêtés préfectoraux et/ou municipaux des localités traversées. Avoir du matériel en bon état. Chaque participant sera seul responsable d'un manquement à ces règles.

Avoir pris connaissance de la réglementation en matière d'assurance concernant les manifestations sportives.

Fournir la preuve de son aptitude à la pratique du sport cycliste en compétition en produisant, soit la photocopie d'une licence fédérale portant un aval médical, soit un certificat médical datant de moins de 12 mois précisant clairement l'aptitude au cyclisme en compétition. Aucune décharge ni attestation sur l'honneur ne sera acceptée. Porter un casque rigide et homologué attaché dès le contrôle de départ et tout au long de l'épreuve. Satisfaire à tous les contrôles de passage. Se conformer à la réglementation fédérale FFC.

9 - INTERDICTIONS

Guidon type « triathlète », prolongateurs.

Voiture ou moto suiveuse (mise hors course immédiate du participant). Le jet de déchets est strictement interdit. Tout participant surpris à jeter des déchets sur la voie publique sera immédiatement mis hors course.

10 - ASSISTANCES

L'assistance médicale est assurée par un médecin et une ambulance sur chaque parcours. Une équipe de secouristes est présente sur le site Départ-Arrivée. Le participant doit assurer sa propre assistance mécanique. Il peut bénéficier de la voiture balai pour rejoindre la ligne d'arrivée.

11 - RAVITAILLEMENTS

Solides et liquides sur le parcours et à l'arrivée.

12 - REPAS

En option, le repas coureur et accompagnant éventuel est proposé à 12€. Les repas seront servis de 11h30 à 15h00.

13 - RECOMPENSES

La remise protocolaire débutera à partir de 14h30. Coupes et lots aux trois premiers du classement scratch et aux trois premiers de chaque catégorie sur les deux parcours. Pas de cumul. Remise d'un maillot GPM commun aux 2 parcours.

14 - TOMBOLA

avec de nombreux lots (1 paire de roues carbone d'une valeur de 2290€, casques, lunettes...)

15 - ABANDONS / INCIDENTS

Avertir la sécurité de l'organisation : 06 08 69 87 57 - 06 70 20 84 33 - 06 80 14 78 62.

16 - ASSURANCES

Responsabilité Civile : Les organisateurs ont souscrit un contrat qui couvre leur Responsabilité Civile ainsi que celle des participants engagés, pour les dommages matériels ou corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux.

Individuelle Accident Corporel : Il appartient aux participants de se garantir. Pour tous les licenciés FFC, c'est celle liée à leur licence qui est active dans tous les cas. Les autres licenciés doivent vérifier auprès de leur fédération qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels encourus lors de leur participation à ce type d'épreuve. Dans le cas contraire, il est de leur intérêt, ainsi que celui des non-licenciés, de souscrire une assurance individuelle accident auprès de l'assureur de leur choix.

Dommage et responsabilité matériel : Ni l'organisateur ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol. Il incombe à chacun de se garantir contre ce type de risque auprès de l'assureur de son choix. Les participants reconnaissent la non-responsabilité des organisateurs pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte. Les objets, accessoires ou vélos remis à des tierces personnes pendant l'épreuve (membre de l'organisation ou pas) le seront sous l'entièreté responsabilité du participant déposant.

17 - DROIT A L'IMAGE

En vous inscrivant aux Boucles du Verdon, vous acceptez que l'organisation et les médias puissent utiliser votre image (photos, vidéos) pour leur promotion et leur diffusion, sous toutes ses formes (vidéos, journaux, photos papier, Internet...).

Tout désaccord à cette clause doit être signalé par courrier à l'ATCC, lors de l'inscription.

18 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation aux Boucles du Verdon implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque concurrent du présent règlement pouvant être modifié par l'organisateur pour des raisons de sécurité ou de force majeure.



SERGEN



Ne pas jeter sur la voie publique

Conception : FLBDesign

Richaud fils
depuis 1967

VACANCES BLEUES

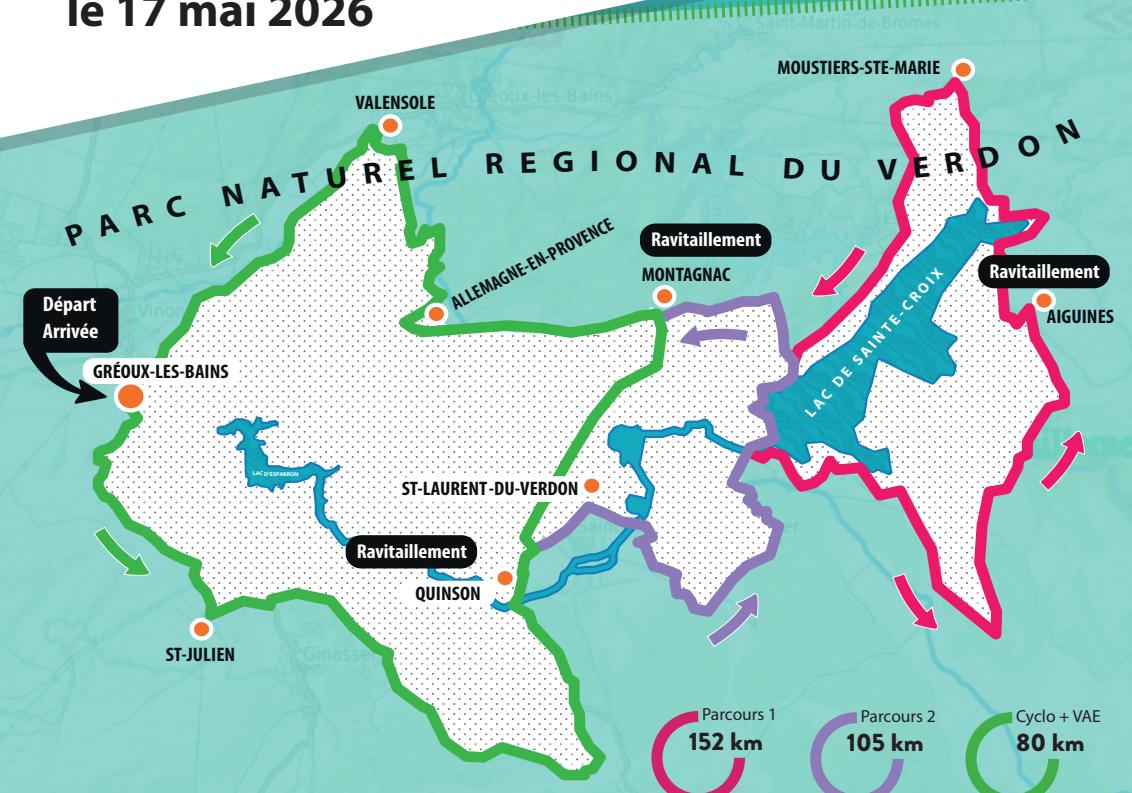




L'ASSOCIATION DU TOUR DES COMMUNAUTÉS DES COMMUNES DE HAUTE-PROVENCE ET L'OFFICE DE TOURISME
ET DES CONGRÈS DU PAYS DE MANOSQUE ORGANISENT :

LES BOUCLES DU VERDON à GRÉOUX-LES-BAINS

Départ et Arrivée à GRÉOUX-LES-BAINS (04)
le 17 mai 2026



HORAIRE ET LIEU DE DÉPART :

8H30 (Grand Parcours) av. Pierre Brosolette
(devant le Centre de Congrès l'Étoile)

8h45 (Petit Parcours) idem

9h00 (Parcours Cyclotouriste et VAE)

Lieu d'arrivée : Avenue Pierre Brosolette

Retrait des dossards et plaques (horaires et lieu) :

Le Samedi de 14h00 à 20h00

Le dimanche matin de 6h30 à 8h00

OPTION CYCLOSPORTIVE :

PARCOURS 1 : 152 km
2150 m de dénivelé

PARCOURS 2 : 105 km
1350 m de dénivelé

AUTRE : cyclos et VAE : 80 km
915 m de dénivelé

Tarifs des inscriptions jusqu'au 15 mai minuit :

Parcours Cyclosportifs : 40€ licenciés FFC, autres 45€

Les personnes inscrites avant le 17 mars 2026 se verront offrir une paire de gants d'été et une paire de chaussettes ainsi qu'une remise de 5€ sur l'inscription. Majoration 10€ la veille et le jour même. Parcours Cyclotouristes : 10€ En option repas coureurs, accompagnants : 12€



DAMES ET HOMMES

Catégorie Âge

M1 - F1	> 17/29
M2 - F2	> 30/39
M3 - F3	> 40/49
M4 - F4	> 50/59
M5 - F5	> 60/69
M6 - F6	> 70 et +
H	> Handisport

Un Grand Prix de la Montagne (GPM) sera mis en place après le village d'Allemagne-en-Provence sur une montée, commune aux 2 parcours cyclosportifs, de 3km avec une pente moyenne de 4,9%.

- > Contact (Nom de la personne référente) : Bernard Giraud
- > Tél. : 06 80 14 78 62
- > Adresse email : lesbouclesduverdon@gmail.com
- > Challenge/Trophée : National : Trophée Label D'Or
- > Services (douches, parkings...)

Suivez en direct vidéo l'épreuve sur la page Facebook « Les Boucles du Verdon - Atcc04 » et sur l'écran géant à Gréoux-les-Bains

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Nom - Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. : / / / Courriel :

Pays : Sexe : m f

Date de naissance : / /

Club (en toutes lettres) :

N° Licence :

JE M'INSCRIS :

Parcours 152 km Parcours 105 km Cyclo 80 km

Circuit 152 km : dénivelé : 2150 m

Circuit 105 km : dénivelé : 1350 m

Circuit 80 km : dénivelé : 915 m

Inscriptions en ligne :

www.sportsnconnect.com

Épreuve comptant pour le Trophée Label d'Or



Je suis licencié

FFC UFOLEP FFTRI FSGT

HANDISPORT FFVélo AUTRES

- Je fournis une photocopie lisible de ma licence (coté renseignements),

+ un certificat médical pour les licenciés FFVélo

Je suis non-licencié

- je fournis obligatoirement l'original du certificat médical d'aptitude au cyclisme de compétition de moins de 12 mois.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement au dos du dépliant et l'accepter sans conditions :
Signature